

LES ORGUES DE SAINT VINCENT DE PAUL DU HAVRE

La Paroisse Saint Vincent de Paul fut érigée en même temps que l'église, en 1850, sur les territoires appartenant aux anciennes communes de Sanvic, et d'Ingouville qui se trouvèrent bien dans l'embarras lorsqu'il leur fut demandé de participer financièrement à la construction du sanctuaire rendue nécessaire par l'accroissement de la population dans ce nouveau quartier.

Finalement Ingouville fut rattaché en 1853 au Havre qui finança la fin des travaux en échange de devenir propriétaire de l'édifice. Son architecture, comme celle de l'église de Sanvic un peu plus tard (1867), s'inspire assez librement de celle de l'abbatiale romane Saint Georges de Boscherville.

Dans les budgets de la Paroisse Saint Vincent soumis aux autorités municipales chaque année (1), le salaire d'un organiste n'apparaît qu'en 1864. Ceci laisse supposer qu'un orgue fut installé cette année-là. Auparavant le plain-chant était accompagné, à l'unisson, comme encore au début de notre siècle dans les campagnes, par un sépentiste jouant le serpent, longue trompe sinieuse, évoquant l'animal du même nom (2). 100F. en 1860, 50F. en 1861, figurent au budget pour la contrebasse, instrument qui remplaça souvent le serpent pour le même usage dans bien des églises (3). Il faut aussi souligner la mention d'un salaire, dès 1858, pour un maître de musique ou de chant, attestant par là la longue tradition musicale et chorale qui fait encore la renommée de cette paroisse.

L'ORGUE PRIMITIF

En 1864, il y avait donc un organiste, mentionné aussi dans le budget de 1865 où figure également un crédit de 200F. "pour l'harmonium". Cet organiste se contenta d'un harmonium jusqu'en 1866, année où apparaît le salaire d'un souffleur et au chapitre 2 du budget, réservé aux dépenses extraordinaires, la mention "*à valoir sur coût de l'orgue : 500F.*" De 1867 à 1871, la même mention apparaît avec cette fois-ci la somme de 1.000F. L'orgue a donc coûté au total 5.500F. Dans les Comptes de 1871, au chapitre 8 (dépenses diverses), les noms de deux facteurs d'orgues apparaissent : FASSORINI touche 20F. et HENRI, 100F. (4). Au chapitre 4 des Comptes de la même année (dépenses en personnel) sont mentionnés les noms de DONNAY, organiste, qui touche 600F. (5) et de DUGENDRE, souffleur, qui est payé 60F.

L'ORGUE DE CHŒUR

Si aux budgets de 1872 à 1875, un crédit est prévu avec la mention "Maître de chœur et harmonium", au budget de 1876, il est prévu 400F. pour l'orgue de chœur et la maîtrise et 750F. pour l'organiste et le souffleur.

Au chapitre 2 (dépenses extraordinaires) il est inscrit 100F. pour "Frais de mise en place de l'orgue de chœur, objet d'un don fait à l'église par M. Le Curé."

Mais c'est dès 1873, que l'on a songé à remplacer le premier harmonium acheté en 1864. En effet, dans une lettre datée du 26 Décembre 1873, le Ministre de l'Instruction Publique, chargé aussi à l'époque des cultes, s'engage à aider la Fabrique à payer la dépense d'acquisition d'un harmonium mais demande un mémoire attestant que l'harmonium a été inventorié (6).

Le 23 Avril 1874, le président du bureau de la Fabrique lui répond qu'une insuffisance de ressources oblige à surseoir provisoirement à l'acquisition d'un harmonium. Ce délai supplémentaire de réflexion fut bénéfique et l'abbé Beaupel pour lequel rien n'était trop beau pour son église offrit un orgue de chœur construit par la Manufacture J. MERKLIN de Lyon et qui fut installé durant le 3ème trimestre 1875 (7).

Cet orgue de chœur à un clavier et pédalier, enfermé dans une boîte expressive, fut accordé en 1876, toujours par MERKLIN (8).

Dans les comptes de l'année 1901, il est fait mention d'une réparation pour la somme de 823F.

Nous n'avons pas trouvé d'archives pour le début de notre siècle. Selon ce qui nous a été rapporté, il dut être restauré par GUTSCHENRITTER (9) en 1949 ou 50. Enfin, il fut restauré et augmenté d'un clavier en 1968 par les facteurs GODEFROY et DUBOSC.

Exception faite de la mécanique de traction et de la console des claviers, l'ensemble du matériel existant a été conservé après remise en état. Le buffet a été agrandi sur l'arrière afin de pouvoir y loger le sommier neuf de récit de 6 jeux auquel a été affectée l'ancienne boîte expressive qui contenait tous les jeux sauf la montre et le prestant.

Toute la tuyauterie a été réutilisée, réembouchée, éventuellement transformée et rediapasonnée, les nouveaux jeux ou compléments provenant pour la plupart de la récupération d'un ancien orgue. L'harmonie a été réalisée selon les principes du "plein vent" avec une pression de 55mm. Le coût total de la reconstruction fut 49.553F.

COMPOSITION DE L'ORGUE DE CHŒUR AVANT LA RESTAURATION DE 1968

Clavier (56 notes) : Bourdon 16
Montre 8
Salicional 8 (au 2è ut)
Bourdon 8 basses et dessus
Prestant 4
Flûte harmonique 4 basses et dessus
Trompette 8 basses et dessus

Pédalier (27 notes) : Soubasse 16 (emprunté au bourdon 16)

COMPOSITION APRES RESTAURATION

Grand-Orgue (56 notes) : Montre 8
Bourdon 8
Prestant 4
Nazard 2 2/3
Doublette 2
Tierce 1 3/5
Plein-jeu 3 rgs

Récit (56 notes expressif) : Bourdon 8
Flûte douce 4
Principal 4
Piccolo 1
Cymbale 2 rgs
Trompette 8

Pédalier (32 notes) : Soubasse 16 (jusqu'au 3^e sol)

Combinaisons : Tirasses G.O., Récit
Récit/G.O.
expression récit.



L'église Saint Vincent de Paul du Havre

LE GRAND-ORGUE

L'église construite en 1850 n'avait pas de portail, la ville du Havre, en devenant propriétaire de l'édifice, avait promis de financer la fin des travaux. Après bien des réclamations de l'abbé Beaupel, le portail fut enfin construit en 1880. Dès 1882, le curé demande au Maire du Havre de l'autoriser à établir un orgue sur la façade intérieure du grand portail de l'église. La Commission des Bâtiments donne un avis défavorable prétextant une diminution de la lumière fournie par les fenêtres de la façade et l'effet disgracieux d'une tribune dans une architecture intérieure non préparée à la recevoir (10).

(...) *"En conséquence la Commission a exprimé l'avis qu'il y avait lieu de ne pas autoriser cette création, et de vous engager, M. le Curé, à conserver l'orgue dans son emplacement actuel."*(...)

L'abbé Beaupel ne renonce pas pour autant et écrit à nouveau au Maire du Havre le 27 septembre 1883 :

"M. le Maire,

Il reste un dernier grand meuble à placer dans l'église Saint Vincent de Paul pour que ce monument soit complet à l'intérieur comme à l'extérieur, lorsque la grille sera placée devant le portail. Ce grand meuble est le buffet d'orgues.

Si la décision qui a été prise de le laisser dans la tribune où il n'a été placé qu'à titre provisoire, devait être maintenue, il serait impossible de donner à cet instrument un développement complet et en rapport avec les dimensions du monument, dans lequel tout est complet et proportionné.

Ce serait donner lieu à une juste critique, à un reproche même, dont je serais seul responsable et dont j'emporterais avec moi le regret sans remède.

De plus la place des orgues au portail est tellement convenable et réclamée que bon nombre de personnes généreuses m'offrent leur concours dans la dépense de 25 à 30.000F. pour le déplacement et le complément indispensable mais à la condition expresse que cet instrument sera transporté au portail, place d'ailleurs qu'il occupe dans tous les monuments religieux.

Je viens donc, M. le Maire, réclamer de votre bienveillance, dont vous m'avez donné tant de preuves, me laissant faire tout ce que je voudrais, de m'autoriser à opérer ce changement. Je crois jusqu'à présent n'avoir rien gâté. Appuyé que je suis dans cette circonstance sur l'opinion publique, je désire continuer sans crainte de me tromper. Ce sera un motif de plus, dont je vous serais très reconnaissant.

Daignez agréer..."

Rare et habile plaidoyer d'un curé pour les orgues de sa paroisse !

Nous apprenons dans cette lettre que l'orgue primitif de 1866 était placé dans une tribune qui ne peut être que l'une des deux tribunes construites dès l'origine dans chaque bras du transept (11). Il est donc question ici d'agrandir cet instrument et de l'installer sur une nouvelle tribune au revers du portail récemment construit. Finalement, en échange certainement de quelques modifications dans l'aménagement de la nouvelle tribune, la Commission des Bâtiments et la municipalité acceptent

les propositions du curé (12). C'est même un orgue entièrement neuf de 26 jeux qui est installé par la maison MERKLIN et inauguré en novembre 1885 (13).

Composition de l'orgue MERKLIN (relevée avant la transformation de l'orgue en 1962 et qui n'est peut-être pas celle d'origine)

Récit (expressif) : Dulciana 8, Voix céleste 8, Gambe 8, bourdon 8, Flûte harmonique 8, Flûte d'écho 4, trompette harmonique 8, basson-hautbois 8, voix humaine 8.

Grand-Orgue : Flûte harmonique 4, Gambe 8, Flûte harmonique 8, montre 8, bourdon 8, bourdon 16, prestant 4, doublette 2, Fourniture 4 rgs, grand cornet, bombarde 16, trompette 8, clairon 4.

Pédale : Sous-basse 16^x, contrebasse 16, basse 8^x, bombarde 16.

x emprunts au grand-orgue

transmission mécanique - console séparée.

L'orgue souffrit beaucoup pendant la dernière guerre. Les rosaces, en arrière du buffet étaient brisées, la toiture et les voûtes percées, l'instrument subissait donc toutes les intempéries. Certains gros tuyaux ébranlés lors des bombardements, s'étaient affaissés. L'orgue était muet en 1944 et ce ne fut qu'aux fêtes de Pâques 1946, une fois effectuées les réparations de première urgence, que son imposant plenum put à nouveau chanter sous les doigts de son titulaire Robert MADELEINE. (14)

En 1960, devant l'état de plus en plus défaillant de l'instrument, il fut fait appel aux facteurs d'orgues René GODEFROY et Maurice DUBOSC de Saint Omer. Il fut décidé d'entreprendre une totale reconstruction fondée sur l'ajout d'un positif de dos et de 15 jeux supplémentaires, dont de très nombreuses mixtures, véritable manifeste en faveur du "plein vent", dont on commençait tout juste, à l'époque, à (re)découvrir les saveurs comme celles d'un fruit jusqu'alors défendu. Les sonorités parfois acidulées comme celles de la cymbale du grand-orgue, les attaques franches n'ont pas encore emporté l'adhésion, même vingt ans plus tard, de toutes les oreilles "*élevées dans le coton post-romantique*". Cependant l'unanimité se fait autour de la parfaite cohérence de l'ensemble : anches et mixtures se marient parfaitement pour former un tutti puissant mais harmonieux - Au récit, la fourniture et la cymbale, chacune de 3 rangs, mélangées à la batterie d'anches 16-8-4, permettent des effets réussis grâce à une grande efficacité de la boîte expressive.

En annexe, après les notes, nous reproduisons, en fac-similé, une partie de la plaquette réalisée à l'occasion de l'inauguration de l'orgue par André Marchal le 4.11.1962.

Les facteurs d'orgue, ou leur porte-parole, y décrivent les travaux effectués en une véritable profession de foi qui garde toute son actualité (15).

COMPOSITION

Grand-Orgue (56 notes)

Bourdon	16	Fourniture	4 rangs
Montre	8	Cymbale	3 rangs
Flûte	8	Cornet	5 rangs
Bourdon	8	Bombarde	16
Prestant	4	Trompette	8
Flûte	4	Clairon	4
Doublette	2		

Positif de dos (56 notes)

Bourdon	8	Tierce	1 3/5
Prestant	4	Larigot	1 1/3
Flûte	4	Cymbale	2 rangs
Nazard	2 2/3	Cromorne	8
Quarte	2		

Récit expressif (56 notes)

Bourdon	8	Fourniture	3 rangs
Flûte	8	Cymbale	3 rangs
Dulciane	8	Bombarde	16
Voix céleste	8	Trompette	8
Principal Italien	4	Clairon	4
Nazard	2 2/3	Hautbois	8
Doublette	2	Voix humaine	8
Tierce	1 3/5		

Pédale (32 notes)

Principal	16	Flûte	4
Soubasse	16	Bombarde	16
Bourdon	8	Trompette	8
Principal	8	Clairon	4

45 jeux réels - Traction Mécanique à fils.

Tirage des Jeux Electro-Pneumatique - Accouplements et Tirasses
par pistons et Dominos Réversibles

Console en fenêtré

Combinaisons : tirasses G.O. - Pos.-Récit.

Accouplements : Pos/G.O. - Récit/G.O. - Réc./Pos.

Appels : Anches - G.O., Pos., Récit

Tutti

LA RESTAURATION DE 1983-84

Elle a été confiée au facteur havrais Philippe Hartmann.

Elle consiste en un simple relevage avec consolidation de la bombarde de pédale et surtout l'amélioration de l'étanchéité au niveau des registres en matériaux plastifiés. Les panneaux en matériaux agglomérés constituant le buffet de positif sont remplacés par des panneaux en bois massif menuisés.

Quelques modifications de jeux sont opérées à la demande des organistes pour améliorer encore la qualité sonore de l'instrument :

Au positif : un principal cône 8' vient prendre la place du larigot. La cymbale passe de 2 à 5 rangs - la doublette du G.O. vient prendre la place de la quarte 2.

Le plenum de ce clavier est ainsi renforcé.

Au Grand-Orgue : la quarte 2 du positif vient prendre la place de la doublette.

Ce clavier réalise donc davantage une synthèse flûtée (Flûte 8 - Flûte 4 - quarte 2).

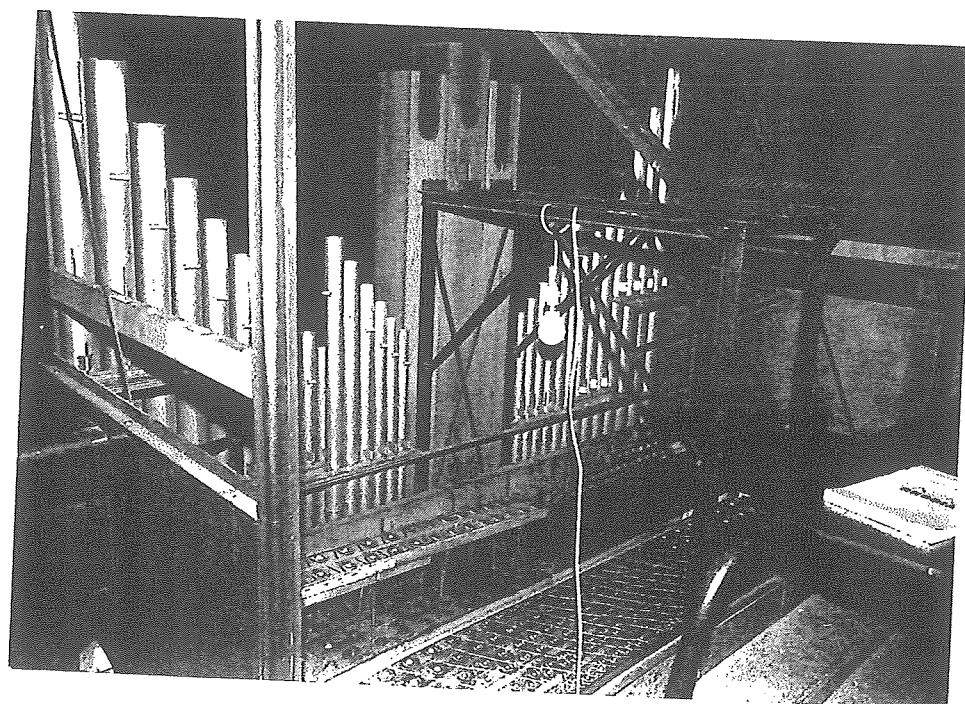
Au récit : Le principal 4 devient Flûte à Fuseau 4.

La fourniture devient terzian ($1\ 1/3'$ + $4/5'$).

Un sifflet 1' (ancien larigot du positif) prend la place de la cymbale.

Ce bel orgue, reprenant un second souffle, va ainsi continuer d'animer les offices de l'église Saint Vincent de Paul, héritière d'une longue tradition musicale et chorale, paroisse attirée des mélomanes havrais.

Philippe LECOQ



LE POSITIF EN COURS DE TRAVAUX

NOTES

- (1) Budgets de 1854 à 1906 conservés aux archives municipales du Havre (cote P1 - carton 2).
- (2) Budget 1854 : 300F. pour le serpentiste.
- (3) Cf l'article intéressant de Walter Hillsman dans revue Jeunesse et orgue (n° 51; rentrée 1982, p.11 à 14) : accompagnement instrumental du plain-chant en France depuis la fin du 18è siècle.
- (4) Sur Fassorini nous n'avons pas de document ; sans doute s'agissait-il d'un associé ou d'un employé de Henri, facteur d'orgue établi à Caën qui lui, est connu pour avoir travaillé à l'orgue de la Chapelle de l'Hôpital du Havre (1873) :
- (5) A. Donnay devint ensuite organiste de Notre Dame du Havre de 1880 à 1923.
Sur la place de cet orgue nous reviendrons dans la partie consacrée à l'actuel grand-orgue.
- (6) Archives départementales de Seine-Maritime, V-vii. 7
- (7) Lettre de l'abbé Beaupel à M. Lizot, préfet, le 30 Octobre 1875 (Arch. dép. V.vii.7)
"En réponse à la demande que vous avez bien voulu m'adresser j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint :
 - 1) un mémoire de M. J. Merklin de Lyon s'élevant à 9500F. pour fourniture et mise en place dans le chœur de l'église de Saint Vincent de Paul du Havre d'un orgue expressif ou d'accompagnement pour l'acquisition duquel Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction Publique a bien voulu mettre à notre disposition une somme de trois cents francs.
 - 2) un certificat de M. le Président du Conseil de Fabrique constatant que le dit instrument remplit les conditions voulues et fonctionne depuis plus d'un mois à la satisfaction générale.

Permettez-moi d'espérer, M. le Préfet, qu'en raison du prix que nous coûte l'orgue et aussi l'intérêt que vous portez à notre église, vous voudrez bien joindre vos instances aux nôtres pour que M. le Ministre étende l'allocation qu'il a bien voulu nous accorder.

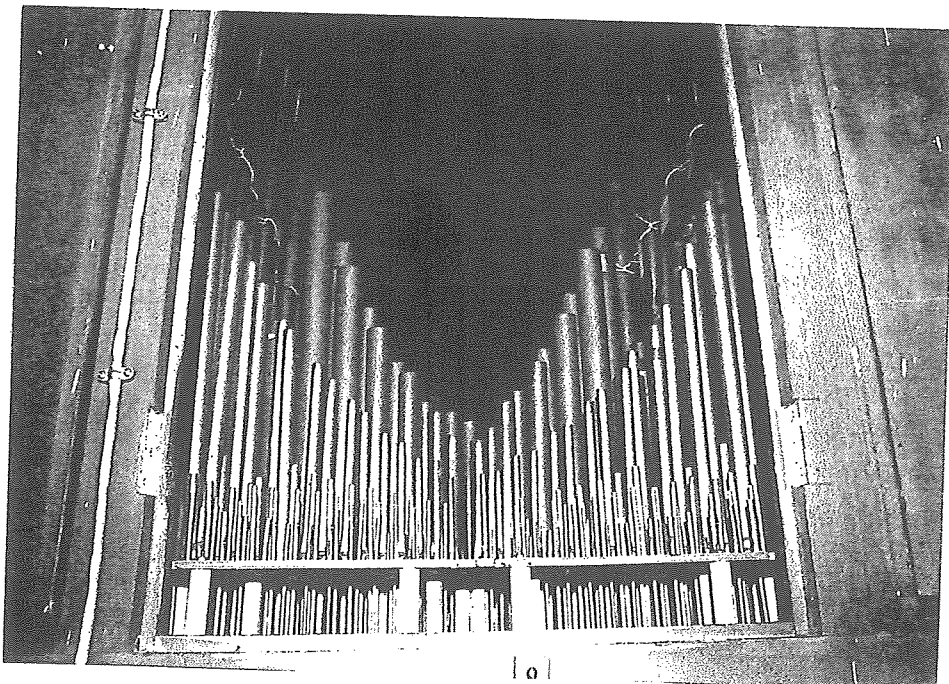
Veillez agréer, M. le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée."
- (8) Arch. munic. du Havre (P1 carton 2) - Comptes 1876 - chapitre II "à Merklin, accordeur d'orgue, 125F."
Dans les comptes de cette même année, mais au chapitre IV (Personnel) il est mentionné les noms des organistes et souffleurs :

" à Donnay organiste 600F.
à Madeleine organiste 200F.
à Merlingue souffleur 60F.
à Mme Merlingue souffleur 90F.

Sur Donnay, voir note 5 -

- MADELEINE : Cet organiste serait-il de la même famille que Robert MADELEINE auquel l'actuel titulaire Claude Anacréon succéda au milieu des années 50 ?

- (9) Gaston Gutschenritter, était né au moment où son père ouvrier de Merklin, travaillait dans le grand-orgue de St Vincent. Mme Gutschenritter, qui avait accompagné son mari, dut partir précipitamment et l'enfant naquit pratiquement à la sortie de la gare Saint Lazare. Cette petite anecdote nous a été rapportée par Philippe Hartmann qui la tenait de Gaston lui-même.
- (10) Archives Municipales du Havre (M2 - 2) : Rapport de la commission des Bâtiments et lettre du Maire du Havre au Curé de St Vincent de Paul datée du 11 septembre 1882.
- (11) L'orgue primitif de l'église St Denis du Havre-Sanvic était installé dans une semblable tribune (cf notre notice "Le Grand-Orgue de Saint Denis de Sanvic").
- (12) Archives Municipales du Havre (M2 - 2) : Lettre de l'abbé Beaupel au Maire (20 Octobre 1883). Réponse et acceptation de M. Brindeau, Maire (26 Octobre 1883).
- (13) Autres travaux de Merklin au Havre :
1861 : construction de l'orgue de chœur de Notre-Dame
1862 : restauration du grand-orgue de Notre-Dame puis entretien jusqu'en 1883.
1863 : construction de l'orgue de Saint Michel
- (14) La maison Gutschenritter fut chargée de l'entretien des deux orgues à partir de 1930 et proposa même pour la restauration du grand-orgue, en 1959 et 1960, deux devis qui ne furent pas retenus.
- (15) Le coût des travaux s'éleva à 80.495,59F.



LE RECIT

ANNEXE 1: Programme du concert d'inauguration (1962)

Les Grandes Orgues de Saint-Vincent-de-Paul

En 1885, les Etablissements MERCKLIN, de Paris, installaient à la tribune de Saint-Vincent-de-Paul un instrument mécanique de 25 jeux plus deux emprunts, soit 27 registres répartis sur deux claviers manuels et pédalier. Cet orgue allait assurer pendant soixante-quinze ans un service intensif et fidèle et résister, avec plus ou moins de bonheur, aux vicissitudes de deux guerres. Mais la dernière l'avait fortement éprouvé et il devint bientôt évident que son état nécessitait une intervention urgente. Après consultation des facteurs, il apparut que l'ensemble mécanique devait être intégralement refait à neuf. De plus, l'Organiste souhaitait pouvoir disposer de ces JEUX DE MUTATION qui sont la lumière de l'Orgue et dont l'instrument était médiocrement pourvu. En effet, sans vouloir critiquer ce vieux et vaillant serviteur, il faut bien avouer que sa sonorité se ressentait fortement de son origine. Né à la fin du siècle dernier, en pleine période symphonique, il tendait plutôt vers l'orchestre que vers l'orgue, avec son grand Chœur de huit pieds, ses Gambes, ses Anches ronflantes. L'unique Fourniture ne parvenait pas à éclaircir le « tutti » et le « détail » se nourrissait d'un seul Dessus de Cornet... Pas un Nazard, pas une Tierce, pas même un deux pieds dans le Récit, ni un quatre pieds à la pédale. Non pas que l'ensemble fût dénué de grandeur, ni même que tel dessus de Flûte ou de Hautbois manquât de poésie; la qualité de la tuyauterie, indéniable, témoigne d'une facture de haut rang, mais..., bref ! il était vieux...

C'était donc l'occasion de le rajeunir. Pour commencer, il recevrait un clavier supplémentaire de neuf jeux et quelques jeux de pédale, et aussi une ou deux mixtures dans le Récit..., si bien que le projet primitif se trouva bientôt atteindre le plafond des quarante-cinq jeux actuels sur trois claviers et pédalier.

Vint le stade de la réalisation. En accord avec Monsieur le Curé et l'Organiste titulaire, il fut convenu que l'on conserverait la traction mécanique pour les claviers et la pédale, mais non l'ancienne, bruyante, dure, inexpressive; une mécanique neuve, moderne, souple et précise, assurant un lien intime entre l'Organiste et son instrument, sans aucun intermédiaire quel qu'il fût, pas même une petite MACHINE BARKER; une mécanique directe, sur tous les plans, tirasses et accouplements compris. Par contre, afin de faciliter le maniement des registres, ceux-ci seraient commandés par système électro-pneumatique.

Ainsi fut fait, et même un peu plus. Les Facteurs, MM. DUBOSC et GODEFROY, décidèrent bientôt de remplacer également les anciens sommiers, puis la charpente et la soufflerie. Il ne reste plus maintenant de l'ancien Orgue que le buffet, la façade et la tuyauterie, cette dernière d'ailleurs tellement remaniée qu'il n'en subsiste guère que la matière, ce qui n'est déjà pas si mal. Un an de travaux en atelier et, à Pâques dernier, les éléments du nouvel Orgue venaient remplacer les anciens. On évacuait les pauvres restes, dont certains encombrant encore quelque recoin de l'Eglise; puis, petit à petit, se dessinait le visage du nouveau venu : le petit buffet de Positif faisait son apparition au milieu de la tribune, avec ses lignes modernes et sobres. C'est lui, d'ailleurs, qui chanta le premier, d'abord timidement avec deux jeux, puis cinq, puis huit, jusqu'à ces quarante-cinq jeux, tous réels, sans aucun emprunt ni prolongation. Et les échos revinrent, avec les questions : « Pourquoi ce brillant, pourquoi cet effet de percussion sur certains jeux ? ». Ici, il nous faut entrer un peu dans le domaine technique. La tuyauterie de l'Orgue — ancienne et nouvelle — est embouchée à « pied ouvert » ou à « plein vent », suivant le terme consacré. Aucune nouveauté d'ailleurs dans cette méthode : elle était probablement de pratique universelle avant le XV^e siècle et l'est demeurée dans le Nord de l'Europe, d'où elle nous est revenue par les Orgues de MARCUSSEN, au Danemark, ou ceux de FLENTROP, aux Pays-Bas, sans oublier toute l'école néo-baroque allemande.

Il semble que la France ait délaissé très tôt cette technique, avec l'apparition de plus en plus envahissante des jeux d'Anches, et notamment des grandes BATTERIES de 16, 8 et 4 pieds qui connurent leur apogée avec les Thierry ou les Clicquot au

Les Grandes Orgues de Saint-Vincent-de-Paul

(SUITE)

XVIII^m siècle. La pression nécessaire pour alimenter ces jeux fut-elle tellement augmentée ? On ne sait trop, les rares témoins survivants de cette époque (Poitiers, La Flèche, Eberstmunster, Marmoutiers, Dôle, Auch, etc.) ont encore été trop RESTAURÉS pour fournir une indication valable. Un fait est certain : il fallut réduire la pression alimentant les tuyaux à bouche, et, pour ce faire, on DÉTENDIT le « vent » en réduisant son admission au pied. Ce fut sans doute à l'origine une très faible réduction, mais elle eut des conséquences incalculables autant qu'imprévisibles. Après la Révolution, lorsque les églises voulurent de nouveau faire chanter leurs Orgues, les Facteurs de l'époque crurent que les sons poussés qu'ils entendaient sortir des malheureux rescapés provenaient de leur mauvaise alimentation. Ils inventèrent un nouveau type de soufflerie — ce qui était bien — et... augmentèrent la pression..., et leurs successeurs de renchérir..., jusqu'aux monstres d'outre-Atlantique dont certains tuyaux supportent au pied huit à dix fois la pression nécessaire !..

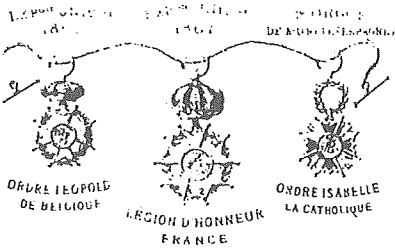
On pourrait croire que cela n'a pas d'importance, que ce qui compte, en fait, c'est la pression à la bouche. C'est vrai... et c'est faux. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que cet air sous pression est AUSSI en mouvement et que, à pression STATIQUE égale, contrairement à une opinion trop répandue, la vitesse d'écoulement de l'air N'EST PAS LA MÊME en régime de détente (à "pied fermé") qu'en régime de compression (à "pied ouvert"), celle-ci étant la plus rapide et celle-là diminuant en raison inverse du rapport des pressions. Or, il se trouve que la rapidité d'attaque conditionne non seulement l'apparition des harmoniques, qui déterminent le timbre des tuyaux, mais surtout le nombre et l'étendue des TRANSITOIRES qui FIXENT ce timbre dans l'oreille à tel point que, si on les supprime artificiellement, le cerveau est incapable de distinguer une flûte d'une clarinette, par exemple. Or, si l'on compare deux instruments de classe équivalente dans les deux écoles, Française classique et Nordique baroque, une différence notoire apparaît aussitôt : autant le premier est lyrique et poétique à souhait, autant le second est viril et précis jusqu'à la brutalité. Lequel choisir ? La réponse se déduit de l'histoire même de l'Orgue contemporain. Le « pied fermé » français et étranger, par les abus qu'il a suscités chez nombre de Facteurs, même de bonne foi, a presque tué l'Orgue : la disparition des transitoires d'attaque des tuyaux a conduit tout naturellement à l'abandon de la traction mécanique qui, seule, peut assurer ce « contact » entre l'Organiste et son Orgue, au profit de la transmission électrique, qui, elle-même, a glissé — pourquoi pas, puisque le premier pas était fait, — vers l'instrument électronique qui n'a plus d'orgue que le nom.

Il ne s'agit pas là d'une quelconque « campagne réactionnaire » contre les vertus de la fée électricité. Celle-ci est parfaitement à sa place pour alimenter un ventilateur ou tirer un registre. Mais, par sa nature même, elle est impersonnelle : c'est tout ou rien. Le doigt de l'Organiste, en se posant sur le clavier, est riche en puissance d'une infinité d'attaques possibles, lentes ou violentes, agressives ou poétiques..., à condition que la mécanique les transmette et que les tuyaux les traduisent. La balance penche donc fortement pour le « pied ouvert », pour le « plein vent » baroque. Mais alors, et l'Orgue français, et Couperin, Grigny, Franck, Vierne, Dupré, Litaize, Messiaen ?

Le goût français a toujours triomphé de toutes les invasions. La jeune école d'orgue française (de facture d'orgues s'entend), même et surtout si elle est issue de GONZALEZ et de ses disciples, se laisse séduire par ce souffle venu du Nord. Mais partout en France, avec des esthétiques différentes, certes, elle cherche à ressusciter l'Orgue, NOTRE Orgue français. Quant au résultat de ses efforts, c'est maintenant à l'auditeur d'en juger.

MANUFACTURE
DE GROS ORGUES D'ÉGLISE
J. MERKLIN

Récompenses obtenues



À PARIS

14, Rue De la Harpe, 14

À LYON

11, Rue de Vendôme, 11
Pres du Parc

*Eglise St. Vincent de Paul,
au Havre.*

Orgue expressif ou d'accompagnement

Mémoire

*d'un orgue expressif ou d'accompagne-
ment fourni en Septembre 1875, à
l'église St. Vincent de Paul, au Havre
par J. Merlin, facteur d'orgues.*

*Cet orgue expressif consiste en: un
buffet, une soufflerie, un sommier, un
mécanisme, des tuyaux, un clavier à main
et un clavier de pédales.*

*Le facteur soussigné a eu plus, à
supporter les frais d'emballage, de transport
et de placement.*

*Le tout pour le prix convenu
de neuf mille trois cents francs 930*

Lyon, le 16 Octobre 1875

J. Merlin